

# **Budget rectificatif 5/2012: mobilisation du Fonds de solidarité pour l'Italie; Année européenne du volontariat 2011**

2012/2242(BUD) - 21/11/2012 - Acte final

OBJECTIF : adoption définitive du budget rectificatif n° 5/2012 de l'Union européenne.

ACTE LÉGISLATIF : 2013/10/UE, Euratom.

CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 5/2012 de l'Union européenne, conformément à sa résolution du 21 novembre 2012 (se reporter au résumé de la résolution).

Ce budget rectificatif vise à mobiliser le Fonds de solidarité de l'Union pour un montant de 670.192.359 EUR en crédits d'engagement et de paiement, afin de fournir une aide financière à l'Italie à la suite de la série de séismes qui ont touché la région d'Émilie-Romagne en mai 2012.